

Informations

ENJEUX ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Permis de conduire - B



VOTRE AUTO-ÉCOLE VOUS INFORME SUR LE PERMIS DE CONDUIRE.

Quelles formations ? À quel âge ? Pour quels coûts ? Quels programmes de formation ? Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions.

VOTRE CONTACT AUTO ÉCOLE : ASRAOUI Anis



: 01.41.36.22.81



: horizonpermis.clamart@gmail.com

Adresse : 175 Avenue du Général de Gaulle, 92140 Clamart



Cachet de l'auto-école

Plusieurs filières possibles

	Apprentissage anticipé de la conduite AAC	Conduite supervisée	B - Traditionnel boîte manuelle	B 78 Boîte automatique
Formation pratique minimum	20 heures 13 heures en B78	20 heures 13 heures en B78	20 heures	13 heures
Délai probatoire	2 ans	3 ans	3 ans	3 ans
Phase de conduite accompagnée	<ul style="list-style-type: none"> - 1 rendez vous préalable - Minimum 1 an et 3000 km de conduite accompagnée - Au moins 2 rendez vous pédagogiques 	<ul style="list-style-type: none"> - un rendez vous préalable 		

La formation THÉORIQUE

LA FORMATION THÉORIQUE PORTE SUR LA CONNAISSANCE DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LA CIRCULATION ET LA CONDUITE D'UN VÉHICULE AINSI QUE SUR LE COMPORTEMENT DU CONDUCTEUR.

Les cours sont dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

L'entraînement au code est suivi :

- dans les locaux de l'école de conduite avec un support média,
- dans les locaux de l'école de conduite avec un enseignant,
- via Internet,
- autre (précisez) :

La formation théorique porte sur :

- Les dispositions légales en matière de circulation routière.
- Le conducteur : les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite, l'influence de la fatigue sur la conduite, la pression sociale (publicité, travail...) et la pression des pairs, etc.
- La route : les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée, etc.
- Les autres usagers de la route : la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers, les usagers vulnérables, les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs, etc.
- La réglementation générale : le transport d'un chargement et de personnes, la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule, etc.
- Les gestes de premiers secours.
- Les précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule.
- Les éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité.
- Les équipements de sécurité des véhicules.
- Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.

La formation PRATIQUE

LA FORMATION PRATIQUE PORTE SUR LA CONDUITE D'UN VÉHICULE ET SUR LA SENSIBILISATION AUX DIFFÉRENTS RISQUES DE LA ROUTE.

Les 4 compétences et les compétences associées ci-dessous sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation. Elles sont traitées en abordant les points suivants : le pourquoi, le comment, les risques, les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève, les pressions exercées par la société telles que la publicité, le travail..., l'auto-évaluation.

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul | <ul style="list-style-type: none">Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.Démarrer et s'arrêter.Dosser l'accélération et le freinage à diverses allures.Utiliser la boîte de vitesses.Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.Regarder autour de soi et avertir.Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité. |
| Appréhender la route et circuler dans des conditions normales | <ul style="list-style-type: none">Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.Adapter l'allure aux situations.Turner à droite et à gauche en agglomération.Déetecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau. |
| Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers | <ul style="list-style-type: none">Évaluer et maintenir les distances de sécurité.Croiser, dépasser, être dépassé.Passer des virages et conduire en déclivité.Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts... |
| Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique | <ul style="list-style-type: none">Suivre un itinéraire de manière autonome.Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.Connaître les comportements à adopter en cas d'accident: protéger, alerter, secourir.Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.Pratiquer l'écoconduite. |

Les ÉPREUVES DU PERMIS

ÉPREUVE THÉORIQUE GÉNÉRALE : LE CODE	ÉPREUVE PRATIQUE
<ul style="list-style-type: none">- 40 questions dont 4 en vidéo : 35 bonnes réponses pour obtenir le code.- Valable 5 ans.	<ul style="list-style-type: none">- 32 minutes.- Conduite en agglomération et sur route et/ou autoroute.- Un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière.- Une question de vérification à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, une question en lien avec la sécurité routière et une question de premiers secours.

Formation pratique préparant à l'épreuve pratique du permis de conduire

MAÎTRISER le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul	APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales	CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique
Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer les vérifications intérieures et extérieures.	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.	Évaluer et maintenir les distances de sécurité.	Suivre un itinéraire de manière autonome.
Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.	Croiser, dépasser, être dépassé.	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.	Adapter l'allure aux situations.	Passer des virages et conduire en déclivité.	Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
Démarrer et s'arrêter.	Tourner à droite et à gauche en agglomération.	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident: protéger, alerter, secourir.
Doser l'accélération et le freinage à diverses allure.	Déetecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.	Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation ...).
Utiliser la boîte de vitesses.	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.	Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.	S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.	Pratiquer l'écoconduite.
Regarder autour de soi et avertir.			
Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.			

Informations

ENJEUX ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Permis de conduire - B78 vers B



VOTRE AUTO-ÉCOLE VOUS INFORME SUR LA FORMATION DES CONDUCTEURS DE VÉHICULES À CHANGEMENT DE VITESSES AUTOMATIQUE, QUI SOUHAITENT CONDUIRE DES VÉHICULES À CHANGEMENT DE VITESSES MANUEL..

Quelle formation ? À quel moment ? Pour quels coûts ? Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions.

VOTRE CONTACT AUTO ÉCOLE : ASRAOUI Anis



: 01.41.36.22.81



: horizonpermis.clamart@gmail.com

Adresse : 175 Avenue du Général de Gaulle, 92140 Clamart



Cachet de l'auto-école

OBJECTIFS de la formation

À l'issue de la formation, le conducteur doit être en capacité d'utiliser, en sécurité, un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de conduite.

QUAND PUIS-JE SUIVRE LA FORMATION ?

Vous pouvez suivre cette formation dès l'obtention de votre permis de catégorie B boîte automatique.



CARACTÉRISTIQUES

FORMATION DISPENSÉE	
VÉHICULE UTILISÉ	<ul style="list-style-type: none">• Catégorie B, à changement de vitesses manuel.• Appartenant à l'établissement.
ENSEIGNEMENT	<ul style="list-style-type: none">• La formation est pratique et individuelle.• Des apports théoriques sont délivrés par l'enseignant, à bord du véhicule.• La formation est dispensée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite.• Une partie de la formation, limitée à 2 heures, peut être réalisée sur simulateur, sous la supervision d'un enseignant de la conduite ou, pour la séquence 1 du programme, en autonomie.

LA FORMATION de 7 heures minimum

À la fin de la formation, une attestation est remise par votre auto-école, sous réserve d'une assiduité suffisante, d'une participation active à la formation et du respect des règles de sécurité. Pendant quatre mois, cette attestation, accompagnée de votre titre de conduite, vous permet de conduire sur le territoire national. Au-delà de ce délai, vous devez être titulaire du permis de conduire B sans mention additionnelle 78.